PLOUGUIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION

Annexes

Servitudes d'utilité publique

Echelle: 1/10 000ème

Finistère

P.L.U.
Arrêté le : 28 juin 2007
Approuvé le : 21 février 2008
Rendu exécutoire le : 12 avril 2008

Modification n°1 approuvée le : 11 mars 2010 et rendue exécutoire le : 7 mai 2010

Modification simplifiée n°1approuvée le : 20 mai 2010 et rendue exécutoire le : 5 juillet 2010

Révision simplifiée n°1 approuvée le : 29 juillet 2010 et rendue exécutoire le : 26 novembre 2010

GEOLITT : 7 Rue Le Roux - 29480 LE RELECQ KERHUON - Tél : 02 98 28 13 16 - Fax : 02 98 28 30 12 - geolitt@orange.fr

LEGENDE
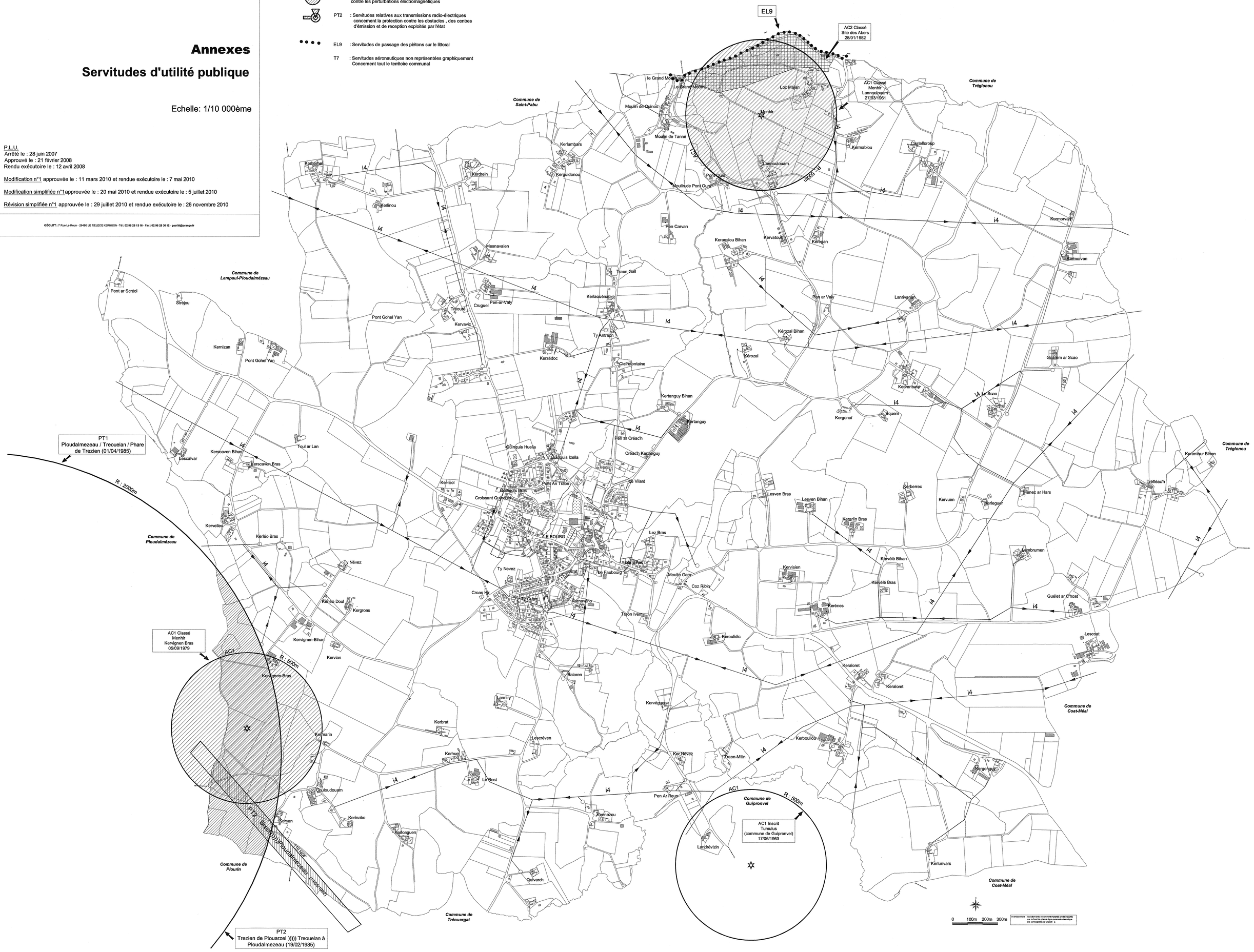
- AC1 : Monument Historique Classé (application des dispositions de la loi du 31/12/1913 modifiée et notamment des articles 9 et 13 bis)
- AC1 : Monument Historique Inscrit (application des dispositions de la loi du 31/12/1913 modifiée et notamment des articles 9 et 13 bis)
- AC2 : Site pittoresque Classé par décret du 19 avril 1999
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Réseau HTA et HTB
- PT1 : Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concement la protection contre les obstacles , des centres d'émission et de reception exploités par l'état
- EL9 : Servitudes de passage des piétons sur le littoral
- T7 : Servitudes aéronautiques non représentées graphiquement Concement tout le territoire communal